

*Le budget—M. Wilson*

J'ai découvert sept éléments dans le budget de novembre qui accroissent le fardeau fiscal des Canadiens âgés de plus de 65 ans. Je n'ai pas eu le temps de procéder à des vérifications approfondies, mais je sais que, sur ces sept éléments, l'un a été retiré et un autre a été modifié; les cinq autres demeurent inchangés. Ces cinq éléments feront que les citoyens du troisième âge seront imposés plus lourdement qu'avant le budget de novembre dernier.

D'autres parties de ce budget auraient dû être changées. L'une d'elles est la déduction pour amortissement. A un moment où il nous aurait fallu créer des emplois, le ministre a privé les entreprises canadiennes d'importantes déductions pour amortissement. Il y a aussi l'allocation des ressources pour les aciéries canadiennes et ce qu'il advient des provisions pour amortissements au moment de la vente d'un bien, d'une petite entreprise ou d'une exploitation agricole. Voilà autant d'autres points qu'on aurait dû changer. Ces éléments n'ont pas été considérablement modifiés, et certainement pas dans le budget d'hier soir.

En ne touchant pas à ces trois dernières questions, le ministre a négligé le fait que nous ne devrions pas songer uniquement aux recettes fiscales. Il faut aussi tenir compte de ce que cet argent pourrait produire dans notre économie si on le laissait entre les mains des particuliers. Or cet argent peut créer des emplois. Les emplois ainsi créés peuvent à leur tour engendrer des revenus pour le gouvernement. Mais le ministre a préféré n'y voir que les recettes fiscales à verser dans les coffres de l'État. Compte tenu de la suppression des avantages fiscaux favorisant la création d'emplois et les investissements—que le ministre qualifie d'échappatoires—il n'est guère étonnant que le PNB que l'on prévoyait s'accroître de 2.4 ou de 2.2 p. 100, diminue au contraire de 2 p. 100 cette année.

● (1540)

Ce budget devrait être retiré intégralement. Il n'y a aucune raison pour que l'on conserve cet avorton de budget, on devrait le biffer d'un trait. Le ministre aurait dû faire table rase hier soir et tirer la leçon des erreurs qu'il a commises jour après jour depuis le 12 novembre de l'année dernière et dont il n'a nullement tenu compte. Visiblement, il ne lit pas son courrier, monsieur l'Orateur.

Si vous le voulez bien, je vais dire un mot du programme de restriction des dépenses dans le secteur public. Avant le budget, nous, députés du parti conservateur, avons dit que nous appuyerions le programme de restriction des dépenses dans le secteur public sous réserve qu'il réponde à deux conditions. Premièrement, qu'il s'inscrive dans le cadre d'un programme d'austérité plus large du gouvernement du Canada et, deuxièmement, que ce programme soit conçu avec une certaine souplesse de façon d'une part, que les Canadiens ayant des revenus faibles et dont la situation économique est la moins à envier aujourd'hui puissent être traités différemment et, d'autre part, que ceux qui méritaient certaines augmentations ne soient pas logés à la même enseigne que les autres.

Or, ce budget ne réalise ni l'un ni l'autre de ces objectifs. Manifestement, le gouvernement du Canada ne se propose pas de faire un effort d'austérité, puisqu'il envisage d'augmenter ses dépenses de 20 p. 100 cette année. D'autre part, ce programme est dénué de souplesse, puisqu'on plafonne à 6 p. 100 les augmentations de salaire de tout le monde, aussi bien celle du CR-3 que celle du sous-ministre ou du président d'une

société de la Couronne. Tout le monde, les bons employés et les moins bons sont traités de la même façon. Je demande au gouvernement d'examiner ces propositions pour mettre en pratique une politique d'austérité et limiter de façon plus sérieuse les dépenses du gouvernement afin de les ramener en-dessous de la barre des 20 p. 100.

Je demande également au gouvernement d'envisager un mode de plafonnement des budgets des salaires et traitements qui permette une certaine souplesse de manière à traiter différemment les fonctionnaires les moins bien rémunérés ainsi que ceux qui méritent certaines augmentations salariales à cause du bon travail qu'ils accomplissent.

La démarche adoptée aujourd'hui est injuste, monsieur l'Orateur. Elle est trop rigide et n'est pas adaptée à la conjoncture. On demande à la Fonction publique de faire des sacrifices alors qu'il est peu vraisemblable qu'elle profite du programme de relance important dont nous avons tellement besoin dans notre pays aujourd'hui.

Je voudrais revenir à la perspective plus large dont j'ai parlé tout à l'heure et exposer certains des principes du parti progressiste conservateur à cet égard. Lors des élections de 1980 et par la suite, le parti libéral, poussé par le Nouveau parti démocratique, a décidé d'intervenir beaucoup plus dans tous les domaines et de réglementer dans une plus large mesure nos vies.

Cette nouvelle attitude s'est traduite par le lancement du Programme énergétique national, la modification du mandat de l'Agence d'examen de l'investissement étranger et l'établissement d'une certaine politique industrielle. Ce sont là des exemples marquants de cet interventionnisme plus poussé. Cependant, ce qui s'est fait sentir dans tous les domaines mais de façon moins évidente, ce sont les augmentations dans les dépenses gouvernementales reliées à un certain nombre de programmes de moindre importance. Les dépenses ont augmenté de 16 p. 100 en 1980 et de 20 p. 100 en 1981, et on prévoit qu'elles augmenteront encore de 20 p. 100 cette année. Le gouvernement devra donc procéder à des hausses d'impôt. Nous en avons déjà subies de très importantes en vertu du Programme énergétique national. Dans le budget de novembre et dans le budget d'hier soir, les augmentations d'impôt ne sont pas aussi évidentes, mais elles sont quand même présentes et leurs répercussions se feront sentir partout.

Ce qui est encore plus dommageable que tout cela, c'est la méthode utilisée par le gouvernement pour s'immiscer dans la vie des Canadiens. Le gouvernement a fait disparaître les abattements fiscaux et les prétendues échappatoires, qu'il utilisait par le passé pour encourager les investissements créateurs d'emplois et il les a remplacés par des programmes directs ou des subventions directes contrôlés par des bureaucrates. Je veux parler ici des programmes utilisés sur une grande échelle dans le domaine de la recherche et du développement par les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale ainsi que dans ce budget et le précédent et dans les secteurs de l'habitation et du pétrole et du gaz.

La politique du parti progressiste conservateur consiste à modifier ces programmes de prestige comme le programme d'examen de l'investissement étranger et le Programme énergétique national. Nous garderions les éléments bénéfiques de ces programmes et annulerions ceux qui entravent le progrès économique et qui sont trop arbitraires.